

○ C9 : *Diachronies germaniques*

<p style="text-align: center;">CAP. XI. א</p> <p>וַיְהִי כָּל-הָאָרֶץ שְׂפָה אֶחָת וּדְבָרִים אֶחָדִים: וַיְהִי בְּנוֹסְעֵם מִקֶּדֶם וַיִּמְצְאוּ בְּקִעָה בְּאֶרֶץ שִׁנְעָר וַיֵּשְׁבוּ שָׁם: וַיֹּאמְרוּ אִישׁ אֶל-רֵעֵהוּ הִבֵּה גִלְבָּנָה לְבָנִים וְנִשְׂרָפָה לְשָׂרְפָה וְתָהִי לָהֶם הַלְבֵנָה לְאַבֵּן וְתַחֲמֹר תִּהְיֶה לָהֶם לְחֹמֶר: וַיֹּאמְרוּ הִבֵּה נִבְנֶה-לָּנוּ עִיר וּמִגְדָּל וְרֹאשׁוֹ בַשָּׁמַיִם וְנַעֲשֶׂה-לָּנוּ שֵׁם פֶּן- נִפּוּץ עַל-פְּנֵי כָּל-הָאָרֶץ: וַיֵּרֶד יְהוָה לִרְאוֹת אֶת-הָעִיר וְאֶת-הַמִּגְדָּל אֲשֶׁר בָּנוּ בְּנֵי הָאָדָם: וַיֹּאמֶר יְהוָה הֵן עַם אֶחָד וּשְׂפָה אֶחָת לְכָלָם וְזֶה תַחֲלֹם לַעֲשׂוֹת וְעַתָּה לֹא- יִבְצֵר מִהֶם כֹּל אֲשֶׁר יִזְמוּ לַעֲשׂוֹת: הִבֵּה גִרְדָּה וּנְבִלָה שֵׁם שְׂפָתָם אֲשֶׁר לֹא יִשְׁמְעוּ אִישׁ שִׁפְתֵי רֵעֵהוּ: וַיִּפֹּץ יְהוָה אֹתָם מִשָּׁם עַל-פְּנֵי כָּל-הָאָרֶץ וַיַּחְדְּלוּ לִבְנֹת הָעִיר: עַל-כֵּן קָרָא שְׂמֵהּ בְּבָל כִּי-שָׁם בָּלַל יְהוָה שִׁפְתֵי כָּל-הָאָרֶץ וּמִשָּׁם הִפִּיצָם יְהוָה עַל-פְּנֵי כָּל-הָאָרֶץ: פ</p>	<p>Toute la terre avait une même langue et des paroles semblables. ² Or, en émigrant de l'Orient, les hommes avaient trouvé une vallée dans le pays de Sennaar, et s'y étaient arrêtés. ³ Ils se dirent l'un à l'autre: "Çà, préparons des briques et cuisons-les au feu." Et la brique leur tint lieu de pierre, et le bitume de mortier. ⁴ Ils dirent: "Allons, bâtissons-nous une ville, et une tour dont le sommet atteigne le ciel; faisons-nous un établissement durable, pour ne pas nous disperser sur toute la face de la terre." ⁵ Le Seigneur descendit sur la terre, pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils de l'homme; ⁶ et il dit: "Voici un peuple uni, tous ayant une même langue. C'est ainsi qu'ils ont pu commencer leur entreprise et dès lors tout ce qu'ils ont projeté leur réussirait également. ⁷ Or çà, paraissions! Et, ici même, confondons leur langage, de sorte que l'un n'entende pas le langage de l'autre." ⁸ Le Seigneur les dispersa donc de ce lieu sur toute la face de la terre, les hommes ayant renoncé à bâtir la ville. ⁹ C'est pourquoi on la nomma Babel, parce que là le Seigneur confondit le langage de tous les hommes et de là l'Éternel les dispersa sur toute la face de la terre. ¹⁰</p>
--	--

L' indo-européen n'est pas une race, mais **une origine de langues**.

Dans Le langage. Introduction linguistique à l'histoire, de Joseph Vendryes, en conclusion du chapitre V : *La parenté linguistique et la méthode comparative*, on peut¹ lire :

¹ ... on doit même lire tout le chapitre! Ce texte qui date de 1923 pose des problèmes généralement esquivés par les linguistes plus ... modernes, mais moins courageux. (312), (313) etc. sont les notes de bas de page, références citées par Vendryes (³¹²) BRUGMANN et DELBRUCK, Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen ;

MEILLET, Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes.

(³¹³) C. BROCKELMANN, Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen.

(³¹⁴) J. SZINNYEI, Finnisch-Ugrische Sprachwissenschaft. Leipzig, 1910.

(³¹⁵) C. MEINHOF, Grundrisseiner Lautlehre der Bantusprachen.

(³¹⁶) BRANDSTETTER, Monographien zur indonesischen Sprachforschung, Lucerne, 1906 et suiv.

• *On doit conclure de ces considérations que la démonstration de la parenté linguistique est chose relative. Elle dépend d'abord de l'abondance des témoignages linguistiques, lesquels, corroborés par l'histoire politique ou sociale, constituent un faisceau de preuves plus ou moins gros ; mais elle dépend aussi, quand il s'agit de langues dont l'histoire est inconnue, de la richesse et de la variété des formes grammaticales; enfin, à l'intérieur d'une même famille, la parenté est souvent troublée par les actions réciproques des dialectes les uns sur les autres.*

Certains théoriciens de la linguistique diront que cela importe peu. Pour eux, la parenté dialectale existe d'une façon absolue, indépendamment même de toute démonstration. Ils la font reposer en effet sur la conscience et la volonté qu'ont les individus de parler la même langue que leurs parents. Et en effet, dans la plupart des cas, ce principe du sentiment de la continuité linguistique suffit à définir l'existence en soi de la parenté. Mais on ne peut écarter complètement la possibilité d'une erreur de la part des sujets parlants : si l'hybridation est admise, fondant en une même bogue les caractères de deux autres, il peut arriver que le passage d'un système linguistique à l'autre se fasse d'une façon insensible. La génération nouvelle aurait changé de langue sans s'en apercevoir. Ce n'est là sans doute qu'un cas extrême, qui ne peut guère se présenter dans des nations civilisées, mais qui n'est pas impossible à imaginer dans certaines conditions linguistiques et sociales. On ne pouvait en faire abstraction ici. Et on doit avouer qu'il est néfaste à la parenté linguistique. Ce n'est plus seulement la démonstration de la parenté qui devient impossible ; c'est la notion même de parenté qui s'efface et disparaît.

Fort heureusement, pour la plupart des langues du globe et pour toutes celles notamment dont l'histoire est bien établie, la parenté a pu être fixée avec une remarquable exactitude. Les linguistes ont réussi à constituer de grandes familles de langues, l'indo-européen⁽³¹²⁾, le sémitique⁽³¹³⁾, le finno-ougrien⁽³¹⁴⁾, le bantou⁽³¹⁵⁾, le malayo-polynésien⁽³¹⁶⁾ etc., à l'intérieur desquelles les rapports de parenté sont parfois discutables dans le détail, mais incontestables dans le principe. Il n'est pas douteux que les progrès de la philologie comparée n'aboutissent à augmenter le nombre des familles de langues dument constituées. •

Cf. aussi G. FERRAND, *Essai de phonétique comparée du malais et de des dialectes malgaches*, Paris, 1909. •

Parmi ces références, Meinhof : les premiers africanistes (allemands, généralement) et leurs tentatives (« *antiracistes* ») de donner à ces langues africaines, une histoire comparable à celles des langues indo-européennes, et de fonder cette histoire sur des preuves irréfutables. La | linguistique | retiendra cette nécessité absolue de détruire toute hiérarchie entre les langues (dialectes, parler, etc.) quand on prétend les étudier : et, ceci découlant de cela, c'est à une étude strictement immanente (et excluant *donc* la transcendante] que nous sommes conviés.

Meinhof², cité comme référence, n'est pas « à l'origine », mais témoigne de cette extension à des langues non-euro-américaines de l'attention égalitaire portée aux langues africaines. En fait la linguistique « africaine » a été – très souvent - le fait de savants et de missionnaires européens, qui, tant pour des raisons scientifiques que théologiques, cherchaient à montrer la « *traduisibilité* » de tout texte dans toutes les langues humaines, et donc l'éminente dignité de tout « dialecte ».

• *Les langues bantoues comme toutes les langues africaines n'ont pas échappé à cette Investigation guidée par les principes de pragmatisme et d'efficacité. Commencées au début de la deuxième moitié du siècle dernier avec une orientation nettement historique et comparative, ces recherches sont très vite couronnées de succès. W.H.J. Bleek établit dans sa thèse De nomnum generibus... (1851), une parenté entre quatre langues, le herero, le suthu, le tswana et le xhosa sur la base d'un système de classes qui leur est commun. Plus tard, pour les mêmes raisons, il propose de rattacher ces langues à un groupe plus large qu'il appelle "bâ-ntu" (racine - ntu "homme" et préfixe de deuxième classe ba-). La grande régularité du système à classes relevée en comparant plusieurs langues : duala, bengua, isubu (Zone A), kongo (Zone H), kamba, nyika (Zone E), swahili, shambala (Zone G), nyungwe, sena (Zone N), yao, makua (Zone P), l'a amené à élaborer un modèle de système de classes qui, depuis, n'a jamais été remis en cause (A comparative Grammar of South African languages, 1862-1869), C. Meinhoff reprend ces travaux. L'application rigoureuse des règles de la méthode comparative lui permet de fonder les bases d'un Ur-bantu en 1899 (Grundriss einer lautlehre der Bantusprachen). Cette entreprise n'a cessé depuis de se consolider à travers les travaux de M. Guthrie*

^{2 2} Meinhof, C., « Das Fui in seiner Bedeutung für die Sprachen der Hamiten, Semiten und Bantu. Eine Studie », 1911, *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, n° 65, p. 177-220. Meinhof, C., *Die Sprachen der Hamiten*, 1912, Hambourg, L. Friederischer & Co.

(*Comparative Bantu, 1967-1971*), de A.E. Meeussen (*Bantu Grammatical Reconstructions, 1967*, et *Bantu Lexical Reconstructions, 1969*). En matière lexicale le point de la question a été fait par À. Coupez au Colloque de Viviers (1977 : voir *L'expansion bantoue, 1980, tome 2, pp. 253-363*).

La découverte d'une parenté entre ces langues et donc de l'existence supposée d'un "bantou commun" est exceptionnelle dans la recherche comparatiste en Afrique au sud du Sahara. Elle est d'autant plus remarquable qu'elle concerne un territoire très vaste qui regroupe un grand nombre de pays : Cameroun (zone côtière et forestières), Gabon, République Populaire du Congo, Zaïre (sauf la province orientale), Ouganda (partie méridionale), Kenya (sauf le nord et les enclaves maasai), Rwanda, Burundi, Tanzanie (sauf enclaves), Angola, Mozambique, Zambie, Malawi, République Sud-Africaine (sauf Kalaharl et S.E.), une partie de l'ex Sud-Ouest Africain Allemand (Namibie), Rhodésie (Zimbabwe), Lesotho, Botswana, Swaziland (Ngwane), Guinée Equatoriale, Comores. Sont aussi concernés par les langues bantoues, une partie orientale du Nigeria, et le sud-ouest de la République Centrafricaine (voir à ce sujet P. Alexandre, in J.Perrot et C. Manessy, 1981).•

écrit Francis Jouannet³

Dans l'histoire officielle⁴ de la linguistique et de la grammaire, c'est incontestablement les travaux sur les langues germaniques qui vont servir de modèle: et parmi les auteurs, les frères Grimm. En effet - *mais nous ne parlerons pas des « raisons » de cet intérêt pour les langues germaniques* - c'est dans les pays de langue allemande que vont naitre les fondements de la linguistique diachronique ou « grammaire historique ». On trouvera ici **quelques fragments** d'un ouvrage publié en 1949 par Antoine Meillet : Caractères généraux des langues germaniques. Juste après la Deuxième Guerre Mondiale, Meillet dédicace le livre « à ses anciens élèves germanistes morts pour leur pays, Achille Burgun et Robert Gauthiot », pour contribuer à repousser toute confusion : la guerre légitime contre l'épouvantable barbarie

³ Jouannet, Francis, *Prosodologie et phonologie non linéaire*, 1985, Peeters Publishers, 461 pages

⁴ « histoire officielle », parce qu'il apparaît que c'est - au point de départ - dans les échanges d'arguments concernant le yiddish entre partisans de la Haskala, Hassidim, et Midnagim, que soit née cette impérieuse nécessité de conférer de la dignité à toute langue, même méprisée.

nazie, ses politiques et ses alliés (cette idéologie a été « appuyée » par de nombreux dirigeants de lieux dispersés dans le monde...) n'est pas une guerre contre l'allemand ou les Allemands. Les langues germaniques - un rameau des langues indo-européennes - ont considérablement innové, au point que... elles n'ont presque plus rien d'indo-européen : et pourtant elles montrent comment il est possible de prouver la parenté de formes qui semblent totalement étrangères, à première vue.

- *Le groupe des langues germaniques fait partie des langues indoeuropéennes. Mais, parmi ces langues, il présente un aspect tout particulier.*

On est convenu d'appeler « indo-européennes » toutes les langues qui, comme l'indo-iranien, le grec, le latin, le celtique, le slave, sont des transformations diverses d'un original commun, dit indo-européen.

La communauté d'origine se reconnaît à ce que ces langues concordent à beaucoup d'égards ; et c'est en observant les concordances qu'on arrive à restaurer, par hypothèse, mais de manière sûre, l'original commun, non attesté; des diverses langues indoeuropéennes. La grammaire comparée des langues indo-européennes a pour premier objet de faire la théorie de ces concordances.

Sont dites germaniques les langues indo-européennes qui, tant dans les formes qu'offrent leurs plus anciens monuments que par les tendances de leur développement, offrent certaines innovations.

Ces innovations communes et ces tendances communes, nombreuses et caractéristiques, supposent que les langues dites germaniques sont des transformations d'une forme particulière prise par l'indo-européen. C'est cet idiome qu'on conviendra d'appeler « germanique commun ». Cette langue commune n'est connue que par la comparaison des diverses langues germaniques, et il est impossible de la « réaliser » comme on « réalise » le « latin vulgaire » sur lequel reposent les langues romanes. •

Le germanique commun est une forme reconstruite qui unit les langues attestées entre elles, et, ensemble, les rattache à l'indo-européen. Cette forme reconstruite intègre les traitements spécifiques qu'elles ont fait subir à la forme (plus ancienne) de l'indo-européen commun : ces traitements spécifiques en font un *dia-lecte* de l'indo-européen qui coexiste *nécessairement* (διαλέγομαι : *parler ensemble*) avec d'autres dialectes de l'indo-européen. C'est la différence entre ces traitements qui distingue les dialectes et, simultanément construit la notion de langues-filles et langue-mère.

Ces traits spécifiques des langues germaniques, du « germanique commun », sont phonético-phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux. Certains d'entre eux ont donné lieu à une abondante « littérature » scientifique : philologique, linguistique, etc.

On a observé, par exemple, en comparant les consonnes occlusives* de l'indo-européen commun (« reconstruites » à partir des formes attestées d'autres « dialectes » : grec, latin, sanscrit, arménien...)

<i>indo-européen</i>	➔	<i>germanique</i>	⋮
p	<i>occlusives sourdes</i>	ϕ (f)	spirantisation : les occlusives passent aux constrictives correspondantes
t		θ	
k		χ	
b	<i>occlusives sonores</i>	p	dévoisement :
d		t	
g		k	
b^h	<i>occlusives sonores aspirées</i>	b	déaspiration :
d^h		d	
g^h		g	

comme par exemple :

pater (latin) πατηρ (grec) mais father (anglais), Vater (allemand) : père ;

pes, pedis (latin) πούς ποδός (grec) foot (anglais), Fuss (allemand) : pied ;

tres (latin) mais three (anglais) : trois ;

dens, dentis (latin) mais tooth (anglais) : dent ;

granum mais corn (anglais), Korn (allemand) : blé.

Ces régularités – présentées ici sommairement – sont connues sous le nom de **loi de Grimm**. (déjà remarquée par Sclegel et Rask). Elle est « corrigée » par la **loi de Verner** qui montre que les occlusives sourdes i-e deviennent ... sonores en syllabes accentuées.

Cette « **première mutation consonantique** » (du germanique) - **Erste oder germanische Lautverschiebung** – laisse place à une **Zweite (hochdeutsche) Lautverschiebung** : « **deuxième mutation consonantique** », qui concerne le haut-allemand, par exemple :


pepper (anglais) mais Pfeffer (allemand) : poivre

sleep (anglais) mais schlafen (allemand)

tide (anglais) mais zeit (allemand)

maken (néerlandais) mais machen [maxen] (allemand)

day (anglais) ou dag (néerlandais) mais Tag (allemand)

<i>germanique</i>		<i>allemand</i>
p	<i>occlusives sourdes</i>	pf/f
t		ts/s
k		χ

Tout ceci n'est qu'un trait (mais ... important) dans la phonétique diachronique de l'indo-européen à l'allemand; d'autres faits concernent la

morphosyntaxe et le lexique : ces faisceaux d'observations caractérisent ce groupe de langue : **les langues germaniques**. Par beaucoup d'aspects (en particulier phonétiques) , **le français** en fait partie.

• CONCLUSION GÉNÉRALE⁵

Le germanique commun, fait à peu près tout entier d'éléments indo-européens, et dont la grammaire a encore beaucoup de traits indo-européens, était déjà en réalité un système nouveau. En développant les innovations qu'il présentait, les dialectes en lesquels il s'est différencié ont abouti à des états de choses qui s'éloignent de plus en plus de l'indo-européen. Le groupe de tous le plus conservateur le groupe allemand, a pourtant une grammaire tout autre que la grammaire indo-européenne et un vocabulaire pénétré de mots étrangers, de valeurs étrangères des mots. Et, là où les circonstances historiques ont hâté le développement, presque rien n'est resté du type indo-européen de la langue: en anglais, la prononciation est éminemment singulière, la grammaire est d'un type qui est le plus loin possible du type indo-européen, et le vocabulaire ne laisse presque plus apparaître que bien peu de ternies anciens avec leur sens ancien. À l'indo-européen, l'anglais est lié par une continuité historique; mais il n'a presque rien gardé du type indo-européen.

Chacune des langues indo-européennes offre un développement autonome de la langue commune initiale. Dans chacune, on aperçoit des tendances propres qui reflètent, en quelque mesure, des usages propres aux idiomes antérieurs dont chaque groupe indo-européen a pris la place. Nulle part, ces développements originaux ne sont plus nettement reconnaissables qu'ils ne le sont en germanique. Nulle part on n'entrevoit d'une manière plus claire des tendances qui semblent provenir de quelque idiome antérieur. Nulle part aussi, on ne voit mieux comment l'ancien vocabulaire indo-européen s'est altéré, enrichi et adapté à des besoins de civilisation nouveaux. •

⁵ Caractères généraux des langues germaniques